



Résiliation location préavis 1 mois si rsa???

Par **monpetitnamour59**, le **14/05/2009** à **14:53**

Bonjour, voilà je voudrais avoir un renseignement nous sommes locataire d'une agence HLM Partenord et avons comme revenu l'AAH le RSA et le salaire de mon conjoint travaillant à mi-temps suite à sa maladie, j'aurais donc voulu savoir si notre préavis est de 2 mois en allant dans un autre organisme HLM promocil ou de 1 mois en ayant le RSA??? Aidez moi s'il vous plait enfin de ne pas perdre notre futur logement assez rapidement merci.